

Procès-verbal du conseil d'établissement École secondaire Jean-Jacques-Rousseau Séance tenue le lundi 15 octobre 2018 - 19 h Salle de conférence

1. Mot de bienvenue, ouverture, présences et quorum

Présences :

Bouchard, Kathleen – parent
Carignan, Carole – personnel de soutien
Carle, Michel – personnel enseignant
Chouinard, Roxanne – parent
Dufour, Mélanie – parent
Gauvreau, Nathalie – personnel enseignant
Guyon, Félix-Xavier – élève
Jeanty Louis, Standley
Leclerc, Stéphanie – directrice d'école
Lévesque, Daniel – personnel enseignant
Loyer, Mylène – parent
Nadeau, Martine – personnel enseignant
Souei, Madiha
Thériault, Lorraine – parent

Absences :

Aucun absent

1. Mot de bienvenue et présences

Madame Leclerc souhaite la bienvenue aux membres, déclare l'assemblée ouverte à 19 h 08 et fait la lecture de l'ordre du jour.

Un tour de table est demandé afin que les membres puissent se présenter.

2. Nomination de la secrétaire des rencontres

IL EST PROPOSÉ PAR madame Mylène Loyer que madame Stéphanie Leclerc soit nommée secrétaire des rencontres pour l'année 2018-2019.

CE1819-1015-01

ADOPTÉ

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est PROPOSÉ par monsieur Michel Carle d'ADOPTER l'ordre du jour avec l'ajout du point 20.1 : « Campagne de financement ».

CE1819-1015-02

ADOPTÉ

4. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 juin 2018 et suivis

Il est PROPOSÉ par madame Martine Nadeau d'APPROUVER le procès-verbal du 18 juin 2018 tel que présenté.

Suivi :

Madame Leclerc mentionne avoir reçu quelques dons des parents afin de permettre la réalisation de sorties. La majorité des parents ayant remis un chèque ont cru que leur don s'appliquerait plus spécifiquement aux sorties de leur enfant, alors que le but était de financer les activités et les sorties éducatives de l'ensemble de l'école. En raison de l'incompréhension et du peu de dons reçus, ces sommes n'ont donc pas été encaissées et les chèques seront retournés aux parents.

CE1819-1015-03

APPROUVÉ

5. Parole au public

Aucune intervention.

6. Informations de la direction

La direction donne les informations suivantes :

- Deux nouvelles directions adjointes sont présentes cette année, soit Mme Marguerite de Vido, gestionnaire administrative d'établissement, et M. Bachir Chaoufi, directeur adjoint en 3^e, 4^e et 5^e secondaire ;
- Deux nouvelles mesures ont été attribuées aux écoles soit la mesure « *Sorties scolaires en milieu culturel* » accordant l'équivalent de 9 \$ par élève et la mesure « *École inspirante* » allouant un montant de 29 \$ par élève. Les enseignants seront consultés afin de connaître les projets qu'ils souhaitent proposer ;
- Présentation du bilan de la convention de gestion et de réussite éducative de juin 2018 ;
- Présentation des obligations ministérielles liées au projet éducatif. Un comité est créé pour ce projet et Mesdames Mylène Loyer, Madiha Souei ainsi que monsieur Félix-Xavier Guyon souhaitent en faire partie.

7. Informations du comité de parents

Madame Chouinard, représentante au comité de parents, donne les informations suivantes :

- Les élections ont eu lieu ;
- Un webinaire sera disponible le mercredi 17 octobre portant sur une éducation sexuelle de qualité ;
- Une formation portant sur le fonctionnement d'un conseil d'établissement est offerte le 22 octobre pour les membres du conseil d'établissement ;
- La semaine de la différence aura lieu du 3 au 7 décembre 2018 ;
- Le « Gala reconnaissance de l'action bénévole scolaire » aura lieu le 22 mai 2019.

8. Informations du conseil des élèves

Le président et le vice-président expliquent que le conseil des élèves a été formé la semaine dernière. Ils ont, cette année, comme principal objectif, de donner beaucoup plus de visibilité au conseil des élèves, d'être présents pour les élèves et de rendre l'école plus vivante pour les élèves. Plusieurs élèves vont voir les représentants et leur demandent d'avoir plus d'activités à l'école et surtout des activités qui correspondent à leur génération. Un exemple d'activité est donné (*Just Dance*) mentionnant qu'environ 10% des élèves y participent et que ce sont toujours les mêmes, donc ne tient pas compte de la majorité des goûts des élèves de l'école.

9. Règles de régie interne

- CONSIDÉRANT l'article 67 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le conseil d'établissement établit ses règles de régie interne ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Mélanie Dufour d'ADOPTER les règles de régie internes pour l'année 2018-2019 telles que présentées.

CE1819-1015-04

APPROUVÉ

10. Dénonciation d'intérêts

Les membres sont invités à compléter le document et à le remettre avant de quitter la séance.

11. Élections

- CONSIDÉRANT l'article 56 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le conseil d'établissement choisit son président parmi les représentants des parents qui ne sont pas membres du personnel de la commission scolaire ;
- CONSIDÉRANT l'article 58 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que ce mandat est d'une durée d'un an ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Roxanne Chouinard que madame Mylène Loyer assume la présidence du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2018-2019.

CE1819-1015-05

ADOPTÉ

- CONSIDÉRANT l'article 60 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit qu'en cas d'absence ou d'empêchement du président, le conseil d'établissement désigne, parmi ses membres éligibles au poste de président, une personne pour exercer les fonctions et pouvoirs de ce dernier ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Kathleen Bouchard que madame Roxanne Chouinard soit nommée substitut au poste de présidente du conseil d'établissement pour l'année 2018-2019.

CE1819-1015-06

ADOPTÉ

12. Dates des rencontres

Un projet de rencontres est déposé :

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lorraine Thériault d'ADOPTER le calendrier des rencontres pour l'année scolaire 2018-2019.

CE1819-1015-07

ADOPTÉ

13. Représentants de la communauté

La direction explique le rôle du représentant de la communauté en précisant que ce dernier n'a pas droit de vote. Des membres de la communauté ont été interpellés pour faire partie du conseil d'établissement.

14. Budget du conseil d'établissement pour l'année 2018-2019

La direction informe les membres qu'un montant de 775 \$ est alloué au conseil d'établissement.

- CONSIDÉRANT l'article 66 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le conseil d'établissement adopte son budget annuel de fonctionnement, voit à son administration et en rend compte à la commission scolaire ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Roxanne Chouinard d'ADOPTER le budget de fonctionnement alloué au conseil d'établissement pour l'année 2018-2019.

CE1819-1015-08

ADOPTÉ

15. Contribution volontaire des parents – Gestion des sommes

IL EST PROPOSÉ PAR madame Kathleen Bouchard D'AUTORISER l'utilisation du montant « Contribution volontaire des parents – Fonds spéciaux » pour des activités qui s'adressent à tous les élèves de l'école.

CE1819-1015-09

APPROUVÉ

16. Délégation de pouvoir présentation de projets

- CONSIDÉRANT l'article 84 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que conseil d'établissement approuve les sorties proposées par le directeur de l'école et les activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidiennes ou un déplacement des élèves à l'extérieur des locaux de l'école ;
- CONSIDÉRANT les objectifs pédagogiques visés par les activités présentées ;
- CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement délègue les pouvoirs à la direction pour toutes les décisions en lien avec le choix des activités, sorties et voyages exigeant des frais de 75 \$ et moins par élève ;
- CONSIDÉRANT qu'une reddition de comptes sera déposée aux membres régulièrement par la direction ;
- CONSIDÉRANT que les campagnes de financement seront déposées au conseil d'établissement pour approbation ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Daniel Lévesque d'APPROUVER les sorties/activités présentées et de donner une délégation de pouvoirs à la direction qui permettra d'approuver les activités, projets et voyages exigeant des frais de 75 \$ et moins par élève et d'en rendre compte au conseil d'établissement.

CE1819-1015-10

APPROUVÉ

17. Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans nos établissements

Les membres conviennent de travailler avec la grille réponse et de se référer au document au besoin.

- CONSIDÉRANT l'article 84 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le conseil d'établissement approuve les modalités d'application du régime pédagogique proposé par la direction de l'école ;
- CONSIDÉRANT que l'avis du conseil d'établissement de l'école secondaire Jean-Jacques-Rousseau doit être acheminé à la Direction du service de l'organisation scolaire avant le 22 novembre 2018.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lorraine Thériault d'APPROUVER le document de réponse de la Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans nos établissements tel que complété.

CE1819-1015-11

APPROUVÉ

18. Calendrier scolaire 2019-2020

Les membres échantent sur les options possibles et arrêtent leur choix sur le scénario 1 de la semaine A.

CONSIDÉRANT l'article 84 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le conseil d'établissement approuve les modalités d'application du régime pédagogique proposé par la direction de l'école ;

CONSIDÉRANT que l'avis du conseil d'établissement de l'école secondaire Jean-Jacques-Rousseau doit être acheminé à la Direction du service de la formation générale des jeunes avant le 26 octobre 2018 ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Félix-Xavier Guyon d'APPROUVER le scénario1 de la semaine A du calendrier scolaire.

CE1819-1015-12

APPROUVÉ

19. Vente de chandails

Madame Leclerc explique qu'une vente de chandails pour le programme S'ki Planche aurait lieu ainsi qu'une vente de chandails DeFacto pour les équipes sportives. Elle dépose les documents.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Roxanne Chouinard d'APPROUVER la vente de chandails du programme S'ki Planche et De Facto.

CE1819-1015-13

APPROUVÉ

20. Présentation de projets

Madame Stéphanie Leclerc présente les activités suivantes :

DATE	PERIODES CONCERNÉES	TITRE DU PROJET	LIEU	NIVEAUX CONCERNÉS	NOMBRE D'ELEVES	COUT PAR ELEVE	*RESPONSABLE:
2 octobre	1-2 (Cours de Frédéric seulement)	Randonnée pedestre	Prévost	Sec. 5	31	-	Frédéric Dumoulin
9 octobre	1-2-3-4	Randonnée pedestre	Mont-Tremblant	Sec. 5	31	-	Frédéric Dumoulin
17 octobre	2	Prise de photos pour passe S'ki Planche	Mont Avila	Sec.1 + 5 élèves sec.2-3 (S'ki Planche)	33	-	Nathalie Labonville
Octobre à mai (Tous les jours 1)	Aucune (heure du midi)	Cours de peinture	JJR Local 132	Sec. 1 à 5	20	10 \$	Cristina De Almeida Catherine Bernier
21 novembre	1-2-3-4	Parlement d'Ottawa	Ottawa	Sec. 3 à 5	4	-	Marc Laurin
29-30-31 mars	Aucune	Voyage à Boston	Boston	Sec. 4	48	330 \$	Jennifer Pacheco
14 au 22 avril	15 au 18 avril (4 jours)	Voyage à Paris	Paris	Sec. 5	30	2200 \$	Marie-D. Simard Louise Pelletier
3-4-5 mai (dates modifiées)	3 mai si non pédagogique (flottante)	Voyage à New York	New York	Sec. 3	50	349 \$	Émilie Hoang Gaëlle Ginguené
31 mai au 2 juin	31 mai si non pédagogique (flottante)	Voyage à Boston	Boston	Sec. 2	50	370 \$	Christine Laporte Mélineige Routhier
Autour du 20 au 29 juin 2020 (à confirmer)	À confirmer	Voyage au Maroc	Maroc	Sec. 4 et 5	30	Entre 2500 \$ et 3000 \$	Christine Laporte Mélineige Routhier

IL EST PROPOSÉ PAR madame Mélanie Dufour d'APPROUVER les sorties et les activités.

CE1819-1015-14

APPROUVÉ

21. Sujets divers

Madame Leclerc présente la campagne de financement suivante :

Activités de financement et de sollicitation 2018-2019		
ACTIVITES	DATES	BUTS
Vente de recettes en pots	29 octobre au 23 novembre 2018	Participation à des compétitions de cheerleading

IL EST PROPOSÉ PAR madame Roxanne Chouinard d'APPROUVER la campagne de financement présentée.

22. Levée de l'assemblée

Madame Martine Nadeau PROPOSE la levée de l'assemblée à 20 h 43.

Mylène Loyer
Présidente

Stéphanie Leclerc
Directrice